



COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 05.04.18 à Arras

Elus présents : Catherine Alain, Julien Cavalli, Robert Degrugillier, Claudine Fenet, Hervé Halle, Timothée Lebon, Gabriel Leuwens, Jean-Marc Loridant, Wuilliam Maréchal, Philippe Marquillies, Aurélie Millauriaux, Philippe Putey, Jean-Marc Viseur

Elus excusés : Guislain Borowiak, Bernadette Brackman-Lasson, Frédéric Dumont, Marie-Claire Dewamin, Marie-Christine Leroy, Cécile Margerin, Monique Prudhomme, Pierre-Gérard Willemetz

Invité : Alexandre Komilkiw (*excusé*)

Siège Ligue : Delphine Garcia, Christelle Marmuse

Soit 13 votants

I. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 24 novembre 2017

➤ **Voté à l'unanimité**

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

II. Informations du Président

- Félicitations aux 4 arbitres de Ligue Certifié, et à Brigitte Dernoncourt qui a été retenue pour passer le grade de JA Fédéral.
- Il y a une baisse des licences au niveau national, et au niveau régional (- 570 licenciés par rapport à la saison dernière).
- Lors de l'AG de la Fédération, une augmentation de 3€ du prix de la licence sera proposée.
- CNDS 2018 : il n'y a plus d'actions « tête de réseau », le budget est en baisse de 25%.
- L'augmentation du prix de la licence (si validation lors de l'AG), la baisse des subventions, et la diminution du nombre de licenciés, entraîneront une diminution de nos recettes.
- Au sujet des indemnités des formateurs, la Fédération a demandé aux Ligues de ne plus procéder à l'indemnisation sur feuille de remboursement de frais.

Cela implique soit de les payer via une facture si ils sont auto entrepreneurs, actuellement aucun, soit d'établir des contrats de travail (fiche de paie, être en règle avec la durée légale hebdomadaire,...).

Devant les contraintes, le Bureau a décidé de continuer à indemniser ses formateurs sur feuille de remboursement (une feuille spécifique sera mise en place), en notant également que lors du contrôle URSSAF, aucune remarque n'a été faite.

✓ **Voté à l'unanimité**



COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 05.04.18 à Arras

- Nous devrions percevoir courant mai, la subvention du Conseil Régional pour le fonctionnement 2017 (20 000€), à ce jour le dossier 2018 n'est pas en ligne.
- Contrôle URSSAF :
 1. Frais professionnels non justifiés
 - Enregistrement du 12/05/2016, d'un montant de 2 000€ : feuille de remboursement pour frais divers (frais km et restauration) sur l'année 2015, sans justificatifs.
 - Régularisation : cotisations et contributions Urssaf : - 1 058€
 2. Réduction du taux de la cotisation AF sur les bas salaires
 - Erreur sur le montant de l'assiette de cotisation « complément allocation familiale » pour 2016 :
Montant déclaré : 93 264€ au lieu de 59 676€
 - Régularisation : cotisations et contributions Urssaf : + 1 074€
 3. Réduction générale des cotisations : règles générales
 - Erreur sur le montant de la réduction générale pour 2016, 2 salariés non pris en compte dans le calcul
 - Régularisation : cotisations et contributions Urssaf : + 2 634€
 4. Observation pour l'avenir : CSG/CRDS sur part patronale aux régimes de prévoyance complémentaire
 - Application à tort d'un abattement de 1,75%
 - Régularisation : aucune, au vu de la modicité des sommes concernées, mais à remettre en conformité.

L'inspecteur nous a aidés dans la régularisation de notre méthode d'indemnisation des tuteurs.



COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 05.04.18 à Arras

- Réunion avec le FFBaD, la DR, le CR, le CREPS, le 16 mars, pour la présentation du PPF. La FFBaD souhaite l'ouverture d'un pôle dans notre Région au plus tard en 2020. Actuellement, nous avons 2 pistes : Fâches Thumesnil, et Noyelles les Seclin.

Cette réunion devait être suivie d'une rencontre avec l'ensemble des comités départementaux, malheureusement seul le Codep 62 était présent.

- La Fédération a décidé de nous verser une aide exceptionnelle de 6 000€ au titre du Haut Niveau pour l'année 2017.
- AG du CROS : très compliqué, Philippe Marquillies a été élu en tant que membre du CROS HDF.
- Brigitte Dernoncourt a rejoint la Ligue, en tant que secrétaire de la vie sportive, à raison de 11h par semaine, jusqu'au 30 juin 2018. En juin, un bilan sera effectué.

III. Présentation et validation des comptes annuels 2017

Présentation du budget, et de l'état de gestion.

L'exercice comptable 2017 présente un excédent de 5 687€.

Sur proposition du bureau, le Conseil d'Administration décide d'affecter cet excédent en réserves.

Le Conseil d'Administration décide de proposer, lors de la prochaine Assemblée Générale, d'affecter le report à nouveau de - 14 992€, en réserves.

✓ Voté à l'unanimité

IV. Les formations des Officiels Techniques (tenues+tarifs)

A ce jour, Fan Avenue n'est pas en mesure de réapprovisionner les packs, le Bureau a décidé de prolonger la prise en charge jusqu'au 30 juin 2018 :

- Pour les anciens OT : prise en charge à hauteur de 25€ pour 1 polo + 1 sweat
- Pour les nouveaux OT : prise en charge à 100%, étant donné que le tarif de la formation inclus la tenue mais que celle-ci n'a pas été donnée. Les OT déjà pris en charge pour 25€, seront remboursés de la différence.

✓ Voté à l'unanimité



COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 05.04.18 à Arras

Delphine Garcia a déjà pu relever quelques chiffres, et constate que la Ligue applique des tarifs assez bas en comparaison avec d'autres Ligues.

A compter de la saison 2018/2019 :

- les tarifs de l'ensemble des formations (OT+Fédérales) seront revus.
- les tenues des OT ne seront plus comprises dans le tarif de la formation (coût à la charge de l'OT)
-

✓ Voté à l'unanimité

V. Questions diverses

- Point sur la Commission Discipline : Le 23 mars la Commission Disciplinaire a suspendu un joueur pour une période de 2 ans dont 1 avec sursis. Comme celui-ci fait également partie des Officiels de terrain, il lui est interdit de tout arbitrage jusqu'au 31 aout 2018.
- Actuellement, pas de lieu pour l'organisation du Championnat Régional Séniors, qui a lieu les 2 et 3 juin.
- AG de la Ligue : le vendredi 1^{er} juin